L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A vendre à Milleu—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—1mois.

DEMANDES.

ON demande à acheter de vieux meubles anciens. Prix les plus élevés payés pour meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
Dusai—1m

ON demande à acheter des vieux meubles, (antiques). S'adresser No 123 rue Dauphine.
24 av—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Walter L. Holt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,458—Division K—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel J. Humphreys administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24mai—24-31—1-2 juin

Succession de George Henry Englebrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,524—Division D. Attendu que Mme Julia Elizabeth Englebrecht a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Hy. Englebrecht, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 mai—21,28,29

Succession de Mme Catherine Ban femme de J. D. Schlumbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,194—Division I. Attendu que Henry Schlumbrecht a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Schlumbrecht, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mai—15-20-24

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans. Liquidation succession Jas. Ryan. No. 19,295 Division D.
Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes personnes intéressées de avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Duffy, sheriff civil et ex officio en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17mai—17-21-26.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Frederick Lopez. No 19,292 Division C.
Ordre est donné que une réunion des créanciers du prétendu Emile H. Caulfield soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Legendre, notaire en cette ville le MERCREDI, 1er juin de juin 1887, à 11 heures A. M. dans le but de considérer et de déterminer sur l'adhésion des dites prétentions pour un rapport qu'en attendant que toute procédure judiciaire contre la personne et les biens du dit prétendu débiteur soient suspendues, et que H. L. Edwards Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 20 mai 1887.
A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
Jas D. RANKIN Député Greffier.
21 avril—4 mai 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans. No 20,252—Division C—F. A. Kraft vs. ses créanciers—Ordre de Court—Attendu que pareille pétitionaire, F. A. Kraft, soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu devant E. Sockton notaire en cette ville, à son bureau, No 6 rue Carondelet le 8 MAI, 1887, 11 heures du matin dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic et de voir sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Henry P. Dart, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 7 mai 1887.
A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
Jas D. RANKIN, Député Greffier.
12 mai—27 av 30

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L S L

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois et **ses Grands Tirages Semestriels** auront lieu **tous les six mois (Juin et Décembre)**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

A — L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 14 JUIN 1887.

GROS LOT: $300,000

100.000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10:
Quart de Billet $5 00:
Dixième de Billet $2:
Vingtieme de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	20,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $300, soit		30,000
100 Lots de $300		30 000
100 Lots de $200		20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100	100,000
3,136 Lots se montant à	$1,055,000

Pour les Cartes ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre entière adresse entière et la *Signature lisible*. On assure un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse pleine.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (sûre frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne n'est trompé ou reçoit moins que son dû.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS et que les billets sont signés par un président d'une institution dont les droits (inscrits dans une charte) sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez vous donc des contrefaçons et des pages anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pierre Longe vs. Mr et Mme Henry Reddix.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,917—En vertu d'un Writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, public, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Charters anciennement Moreau, Marigny et Royale anciennement Casacalvo, mesurant trente pieds de face à ladite rue Mandeville, soixante pieds de profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Bertel Thierry, trente pieds sur la ligne qui la divise de la propriété d'Adelaide Gauchon ou ses héritiers, puis quinze pieds sur une ligne parallèle à la rue Mandeville et à partir du bout de la dernière ligne mesurant trente pieds sur une ligne perpendiculaire à la ligne du fond, et quarante cinq pieds de large sur la ligne du fond; le tout ci-dessus selon un certain plan dressé par A. Diettel Jr. voyer, en date du 13 novembre 1869, une copie duquel est annexé à un acte ci-dessus mentionné passé pardevant W. J. Castell, notaire, les mesurages ont plus ou moins, un pied américain, conformément au dit plan de Diettel.

Etant la même propriété que Mme Reddix acquiert de la succession de Mme Louise Dupré conformément à un acte exécuté le 11 janvier 1862 pardevant W. J. Castell, notaire, enregistré au bureau des transports, livre 114, folio 852.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur le lieu.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10,17,24,31—juin 7,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Julius Wile & Co et al vs. A. J. Jacquet et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,828—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lui appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Bouanne, Miro et Tonti, mesurant vingt-sept pieds, un pouce de façade sur le Boulevard Canal, sur quatre-vingts pieds, deux pouces de profondeur entre deux lignes parallèles, selon un plan de J. A. Hérmecourt, arpenteur du 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, notaire, en date du 6 août.

Acquis par Mlle Clémence Adolphine Jacquet (un des défendeurs en cette affaire), par achat, d'Adolphe Joseph Jacquet, par acte passé par devant Marcel T. Ducros, notaire, le 10 mai 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété de Mlle Clémence Adolphine Jacquet.
Conditions—Comptant sur le lieu.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 '28—mai 3 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de neuf warrants de drainage se montant à $ 1,000 chacun.

Fred. Wing vs W. C. Raymond et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,561—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Neuf warrants de drainage datés les 8 septembre des Comptes Publics Nouvelle-Orléans 6 juin 1883, tout des dits warrants sont numérotés de 331 à 339 inclusivement, chacun pour la somme de cinq mille dollars et un numéro 338 pour la somme de deux mille dollars faisant un total de quarante deux mille dollars tirés par l'Administrateur des Comptes Publics sur l'Administrateur des Finances et par lui acceptés et en faveur de et endossés par C. Van Norden banquier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur le lieu.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 mai—20-24-28-31

ANNONCE JUDICIAIRE

Compagny d'Assurance du Peuple vs Mme Mary A Abbott et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,174—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite savoir:

Cinq lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, usages, privilèges et avantages s'appartenant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les Trois Quatre Cinq Sept Vingt et un de l'îlet No 12, borné par les rues Tonti, Lafonte, Miro et Gayoso, anciennement de Lesseps. Les lots Trois Quatre Cinq et Sept mesurent chacun vingt sept pieds un pouce de façon à la rue Tonti sur cent trente pieds deux pouces et trois pouces de profondeur et le lot No Vingt-six mesure vingt sept pieds six pouces de façon à la rue Miro sur soixante dix pieds six pouces de profondeur et le lot No Vingt-six mesure vingt sept pieds six pouces de façon à la rue Miro sur soixante dix pieds six pouces de profondeur et le lot No Vingt-sept mesure vingt sept pieds six pouces de façon à la rue Gayoso sur soixante dix pieds six pouces de profondeur.

Acquis par Mme Mary A. Abbott, veuve de feu Dr. Cuvellier, en partie par achat à Mme Rosalie Jacquet, par acte passé pardevant Cuvellier et Rodrigue, notaires, le 29 juillet 1859 et en partie par achat à Mme Rosalie Jacquet, par acte passé pardevant Cuvellier et Rodrigue, notaires, le 10 octobre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur le lieu.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3 to 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Marrière vs. Mary F Woods.
Veuve de Henry J. Woods

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,964—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberty (autrefois Gravier) et Carondelet (autrefois Howard) tiennent Girondes et Commune, désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par Joseph Pilate, sur lequel il est marqué pour d'avril 1831 et annexé à un acte passé pardevant Octave d'Armas notaire en cette ville, dans le dit mois et an, et mesurant cinquante deux pieds de façade sur Liberty et Gravier, et mesurant cent trente pieds de profondeur entre deux lignes parallèles, et face à la rue Liberty Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et avec les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui s'appartiennent en quelque sorte.

2° Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bandin, Lopez, Salcedo et Commune, désignés comme numéros un, deux et trois et mesurant chacun trente trois pieds onze pouces de façade à la rue Bandin sur une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles, le dit lot numéro un faisant l'encoignure des rues Bandin et Lopez.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et le reste en un et deux ans représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège et lien du vendeur portant intérêt à raison de huit pour cent et des clauses usuelles, etc.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3,8,10,17,24 31—juin 4

VENTES PAR LE CONSTABLE.

N O & N E. R R Co. vs. Jones & Lucas in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 12,506 et 12,536.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, rue Front entre Villere et Roman, Troisième District, le mardi, 24 mai 1887 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de bois de charpente, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
14mai—14 18 24

Shakespear Smith & Co. vs. J. J. McNamara.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 12,425—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District, le JEUDI, 10 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Soniat, Saint Ferdinand et Saint Philippe, mesurant vingt quatre pieds de face à la rue St. Philippe sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre deux lignes parallèles, selon un plan de J. A. Hermecourt, en date du 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, notaire en cette ville.

Acquis par Mlle Clémence Adolphine Jacquet (un des défendeurs en cette affaire), par achat, d'Adolphe Joseph Jacquet, par acte passé par devant Marcel T. Ducros, notaire, le 10 mai 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété de Mlle Clémence Adolphine Jacquet.
Conditions—Comptant sur le lieu.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 '28—mai 3 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alice Moran, femme de F. Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 18,784—En vertu d'un ordre de vente date 27 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite savoir:

Un lot de bois de charpente, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10avril—10,17,24,31—4,10juin.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS et que les billets sont signés par un président d'une institution dont les droits (inscrits dans une charte) sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez vous donc des contrefaçons et des pages anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Adrien Bonzel.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,540—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 13 mai 1887, pour le compte de la susdite succession—

Un vente terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chemin du Bayou, Barracks, Marais et Tremé, mesurant 68 pieds 11 pouces 7 lignes de façade sur le Chemin du Bayou, sur 152 pieds 11 pouces 5 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue des Marais; et 145 pieds 8 pouces 3 lignes du côté de la rue Tremé, de la rue Chemin du Bayou à la limite de la profondeur du dit terrain; puis sur une ligne vers la rue Marais, 12 pieds 6 pouces, de là sur une ligne s'étendant vers la rue Chemin du Bayou, 1 pied, de là sur une ligne s'étendant vers la rue des Marais, et allant aboutir au dit terrain sur le côté de la rue des Marais, 31 pieds 4 pouces 6 lignes.

Les améliorations comprennent la résidence élégante connue par le No 221 Chemin du Bayou et ayant une grande galerie devant et derrière, corridor au centre, salons doubles avec portes à coulisses, deux chambres à coucher et une grande salle à manger s'étendant sur toute la largeur de la bâtisse, avec office et deux grandes chambres à coucher et cabinets dans l'attic; gaz dans toute la maison.

Une cuisine en bois à deux étages, recouverte en ardoises ayant une chambre au premier étage et deux chambres à coucher au second; le reste de la cour, au second étage. Puis, une autre bâtisse à un étage contenant une chambre à coucher, un taillier, chambre pour charbon et bois, lieu d'aisance spacieux, nouvelle citerne de 1000 gallons, hydraulic.

La façade et le côté sont ornés de plates bandes avec un grand nombre d'arbustes et plantes d'ornements. Les allées sont pavées en briques ainsi que la grande cour qui se trouve entre la bâtisse principale et celle du fond.

Termes et conditions—Un tiers comptant, un tiers à un an du jour de la vente, un tiers à deux ans du jour de la vente, ces deux derniers tiers en billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du jour de la vente et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété avec les stipulations accoutumées de 10 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuites pour recouvrer le montant des billets ci-dessus, assurance de la propriété pour le montant des billets ci-dessus, honoraires du Juge 20 pour cent, frais des actes, notariés, etc. Le tout de la propriété acquise par ce défendeur de la chaux C. Zeis, lors, conformément à un acte passé pardevant Dom. A. Sarpy, notaire, en date du 3 décembre 1885.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 mai—20 24 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE

Compagny d'Assurance du Peuple vs Mme Mary A Abbott et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,174—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite savoir:

Cinq lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, usages, privilèges et avantages s'appartenant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les Trois Quatre Cinq Sept Vingt et un de l'îlet No 12, borné par les rues Tonti, Lafonte, Miro et Gayoso, anciennement de Lesseps. Les lots Trois Quatre Cinq et Sept mesurent chacun vingt sept pieds un pouce de façon à la rue Tonti sur cent trente pieds deux pouces et trois pouces de profondeur et le lot No Vingt-six mesure vingt sept pieds six pouces de façon à la rue Miro sur soixante dix pieds six pouces de profondeur et le lot No Vingt-six mesure vingt sept pieds six pouces de façon à la rue Gayoso sur soixante dix pieds six pouces de profondeur.

Acquis par Mme Mary A. Abbott, veuve de feu Dr. Cuvellier, en partie par achat à Mme Rosalie Jacquet, par acte passé pardevant Cuvellier et Rodrigue, notaires, le 29 juillet 1859 et en partie par achat à Mme Rosalie Jacquet, par acte passé pardevant Cuvellier et Rodrigue, notaires, le 10 octobre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3 to 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en bois rue Water entre Amelia et Peniston.

Succession de John Helmes, décédé.

A l'enchère publique, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un arrêté de la Cour Civile de District de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E," daté du 9 mai 1887, en date du 20 mai 1887, de John Helmes, décédé, la succession de John Helmes, décédé, à l'encan, il sera vendu:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Water, Lesseps ou Tchoupitoulas, Amelia et Peniston, désigné par le No. 15 et mesurant 30 pieds 2 pouces de façade rue Water sur une profondeur de 77 pieds 5 pouces 4 lignes de côté le plus proche du terrain No 14, et 76 pieds 4 pouces et 3 lignes du côté du terrain No 16—le tout plus ou moins, selon un plan arpenteur du 20 avril 1887, et ci-après mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond du lot 8, et la même dimension sur la ligne du fond du lot 10